

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 94 (1966)
Heft: 3-4

Artikel: Dzoyâo Tsalande Boun'an !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-234446>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dzoyâo Tsalande Boun'an !



1966

Miné : La vihlie fot lo camp,
la novalla l'é rarrevaïe !

Minuit : la vieille s'en va,
vite la nouvelle !

(Cliché aimablement prêté par la Feuille d'Avis
de Lausanne.)

1967

Résultats du concours de septembre - octobre

Une quarantaine d'envois, dont une vingtaine de grilles conformes à la « grille originale ».

C'est à la définition : « Joue avec un cheval ou un lévrier » que les fautes furent le plus nombreuses. On a mis « farce », « garde », « harde » un peu au hasard, car la première lettre du 3/6 vertical n'était pas donnée. Il s'agissait de *parie* (sous-entendu joue aux courses de chevaux ou de lévriers).

Le « vaut parfois son pesant d'or » a tenu en échec un certain nombre de concurrents, qui ont répondu « Amie ».

Certes, une vraie amie « vaut son pesant d'or », au figuré, mais un « Emir » (réponse juste), titre des descendants de Mahomet, le vaut au sens concret du titre...

Voici la liste des lauréats :

M. Bruno Pidoux, 1482 Cugy FR.

M. Albert Chessex, Lausanne.

Mme Rachel Favrat, 1411 Cuarny p. Yverdon.

Mme Juliette Rossi, 1599 Palézieux-Village.

M. Antoine Martenet, 1872 Troistorrents.

M. P. Forestier, 1882 Gryon.

Mme S. Baud-Schopfer, Frenières s. Bex.

Mme Normand-Ravy, 1882 Gryon.

Mme Claudine Vacchini, 1006 Lausanne.

M. Ch. Serex, 1814 La Tour-de-Peilz.

Mme Henri Regamey, 1800 Vevey.

Mme J. Paillard, Lausanne.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 15 décembre 1966, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron SA, rue de la Tour 8, 1004 Lausanne. M. Rms.



« L'APÉRITIF DES ROMANDS DEPUIS NONANTE ANS »